

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 22 juillet 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (5v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 22 juillet 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49074>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juillet 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin communique à Delpech la copie d'une lettre d'Édouard Larue. Godin s'interroge sur la possibilité de donner à son industrie les développements nécessaires, et notamment de développer l'éclairage au gaz.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 07/03/2025

Epine le 22 juillet '96

Cher Monsieur Delpech,

Je reçois en ce moment une lettre de M. Larue, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous en donner copie ci-jointe.

Veuillez me dire votre avis à ce sujet. Le Président voudrait-il déjà me faire comprendre que je devais céder à toutes ses inspirations en faveur de M^{ad}^e Gadin ?

Dites-moi ce qu'il entend en m'obligeant à me pourvoir au principal, car il y a urgence pour moi ; il faut que j'éclaircisse mon établissement pour l'hiver prochain.

Si je suis obligé de faire un procès spécial à cette affaire, je devrai sans doute faire décider sous quelle mesure je pourrai désormais donner à mon industrie les développements nécessaires, car ce que je suis obligé d'ajouter à l'usine s'ajoute à l'expertise faite en 1876.

Agrez je vous prie, cher Monsieur, mes meilleurs sentiments.

Gadin